

### Aperçu du projet

**Titre du projet : Améliorer l'accès aux données pour transformer la capacité de la Guinée à identifier et à protéger ses espèces végétales menacées**

**Organisation responsable :** Jardins botaniques royaux, Kew

**Pays de l'organisation principale :** Royaume- Uni  
**proposition :** 12 octobre 2022

**Date de soumission de la**

**Nom de l'enquêteur principal (et joindre son CV) :** Charlotte Couch

**Nom du co- ou chercheur suppléant (et joindre CV) :** Dr Sekou Magassouba

**Adresse e-mail du contact principal :** c.couch@kew.org

**Représentant institutionnel autorisé / Signataire principal de la lettre d'accord de subvention :** Prof. Alex Antonelli, directeur scientifique

**Votre institution dispose-t-elle d'un système opérationnel de comptabilité et de gestion des subventions qui sera utilisé pour suivre cette subvention ?** Oui

**Quel système votre établissement utilise-t-il ?** Agresso

**Votre établissement s'engage-t-il à utiliser un compte bancaire ou un compte général distinct pour gérer les fonds de subvention pour ce projet ?** Oui, la politique de Kew est d'utiliser un compte de grand livre séparé pour gérer les subventions.

**Avez-vous ou votre organisation déjà postulé ou été financé par le JRS ? Si oui, indiquez le chercheur principal/le titre/les années du projet.** Oui, Dr Steve Bachman « Améliorer la capacité de conservation grâce à l'évaluation de la liste rouge des plantes malgaches » 2014-2016

**Si votre proposition inclut des partenaires clés, veuillez les décrire ici :**

- **Royal Botanic Gardens, Kew** est un centre de renommée mondiale pour la science et la conservation des plantes. Notre mission est de comprendre et de protéger les plantes et les champignons pour le bien-être des personnes et l'avenir de toute vie sur Terre. Kew travaille depuis longtemps avec des partenaires dans plus de 100 pays pour réaliser des projets. Kew travaille en Guinée depuis 2005, initialement avec des étudiants en botanique de Guinée Ecologie. En 2008, Kew a initié le processus d'établissement d'un herbier national à l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry avec qui nous avons un Memorandum of Collaboration (MoC). Kew continue de former des botanistes locaux sur le terrain et dirige l'enseignement du Master Herbier National de Guinée en Biodiversité et Développement Durable pour former la prochaine génération de chercheurs. Nous avons établi un partenariat de projet avec Herbier National de Guinée, Guinée Ecologie et le gouvernement guinéen en 2016 qui continue de prospérer. En collaboration avec ces partenaires locaux,

Kew a utilisé la méthodologie pratique mais rigoureuse des zones tropicales importantes pour les plantes (TIPA) pour identifier et documenter les espèces, les habitats et les sites prioritaires pour la conservation des plantes, en utilisant les données sur les espèces végétales menacées pour éclairer notre prise de décision. Le projet a abouti à la désignation de 22 sites en tant que TIPA que les autorités nationales ont accepté d'inscrire dans les statuts en tant que nouvelles aires protégées, les premières à être reconnues en Afrique tropicale. Kew assurera la formation et le renforcement des capacités des organisations partenaires et dirigera la publication du guide d'identification des plantes menacées de Guinée.

- **Herbier National de Guinée (HNG)** , Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGAN), soutenu par RBG Kew, dirige l'exploration botanique et la priorisation de la conservation basée sur le site en Guinée, et gère les données sur les spécimens de plantes pour la Guinée. Le directeur, le Dr Sekou Magassouba, est passionné par la formation de la prochaine génération de chercheurs en botanique et mycologie. HNG a commencé un cours de maîtrise en biodiversité et développement durable en 2012 et de nombreux membres de son personnel ont terminé le cours. Denise Molmou, Gbamon Konomou et Kaman Guilavogui, chercheurs en début de carrière au HNG, entreprennent actuellement leur doctorat. Il existe un MoC de longue date entre Kew et HNG. Le personnel de HNG a de l'expérience dans le géoréférencement des données de spécimens et sera formé à la liste rouge. Tokpa Seny Dore, chef de l'unité de conservation des spécimens et diplômé de maîtrise, a récemment participé à la formation d'évaluation de la Liste rouge de l'UICN par le biais de l'Autorité de la Liste rouge des plantes d'Afrique de l'Ouest (WAPRLA). HNG assurera la coordination avec les partenaires dans le pays pour atteindre les objectifs du projet.
- **Guinée Ecologie (GE)** , une ONG environnementale locale créée en 1989, promeut la protection et la gestion durable de l'environnement. Ils forment des étudiants en études environnementales. Guinée Ecologie fournira une formation à KoboCollect pour la collecte de données sur les menaces et participera aux activités de renforcement des capacités. Les stagiaires en botanique bénéficient d'une formation avec le personnel de terrain de HNG dans le cadre de projets communs. GE participera également aux activités de l'atelier.
- **Ministère de l' Environnement et du Développement Durable (MEDD) Responsable** de la mise en œuvre de la législation sur les Zones importantes pour les plantes tropicales (TIPA) et des aires protégées, de la protection et du respect des engagements de la CDB et du Protocole de Nagoya. Le MEDD participe à l'élaboration du Plan National de Développement Economique et Social dans lequel sont énoncés les objectifs et aspirations 30x30. Le précédent PNDES 2016-2020 énonce certaines aspirations dans le cadre du Pilier 4.1, mais la nouvelle stratégie n'a pas encore été publiée. En raison de changements au sein du gouvernement, il y a eu quelques retards. Le point focal CBD (M. Aboubacar SAMOURA) aidera à faciliter la présentation des données au gouvernement pour remplir ses engagements internationaux. De plus, des bureaux sous l'égide du MEDD comprenant :
  - **Le Centre Forestière Nzérékoré (CFZ)** est responsable de la protection des forêts classées et des aires protégées en Guinée Forestière, par exemple Ziama, Mt Béro, Diécké, et en collaboration avec CEGENS, Pic de Fon et Nimba. Ils ont participé avec nous à un projet pilote de collecte de données sur le terrain sur les menaces pour les plantes et l'environnement dans ces régions. Leurs agents de terrain recevront plus de formation sur la collecte de données, la gestion des données et l'identification des plantes au cours de ce projet.

- **Office Guiné en des Parcs et Réserves de Faune (OGPNRF)** est responsable de la gestion des aires protégées en Guinée et collectera et utilisera des données sur les menaces et la surveillance dans d'autres parties de la Guinée. Le réseau révisé d'aires protégées comprendra la majorité des 22 TIPA identifiées en Guinée en 2019. Les membres de l'OGPNRF recevront une formation à la collecte et à l'identification des menaces pour les registres des risques afin que cela puisse être appliqué à d'autres aires protégées.
- **L'Autorité de la Liste rouge des plantes d'Afrique de l'Ouest (WAPRLA)** aidera à examiner les évaluations de la Liste rouge, facilitant ainsi l'adoption par l'UICN. Charlotte Couch, le Dr Martin Cheek sont co-présidents et le Dr Sekou Magassouba est membre de WAPRLA. Ils faciliteront la rédaction des évaluations avec des collègues guinéens et l'envoi des évaluations pour examen au groupe.

### **Calendrier et résumé du projet**

**Période du projet : 2023-2026**

**Date de début du projet : 01 avril 2023**

**Date de fin du projet : 31 mars 2026**

**Résumé du projet (200 mots) – Décrivez clairement le projet en quelques paragraphes, en indiquant les principaux impacts potentiels du projet et comment ceux-ci pourraient être mesurés :**

En mobilisant des données jusqu'alors cachées, ce projet transformera la capacité de la Guinée à évaluer, identifier et protéger les plantes menacées.

Kew travaillera avec des partenaires pour identifier des spécimens de plantes guinéennes sans nom, capturer des données sur les spécimens coloniaux et rassembler des enregistrements de spécimens privés, ce qui entraînera l'ajout de milliers de nouveaux enregistrements au Global Biodiversity Information Facility (GBIF). En formant des chercheurs guinéens à l'identification des plantes et aux évaluations de la Liste rouge, nous permettrons l'achèvement de la Liste rouge pour toutes les espèces végétales menacées de Guinée. UN guide d'identification des espèces végétales menacées sera produit à l'intention des intervenants de terrain afin d'accroître leur capacité à reconnaître les espèces menacées. La formation et le développement des registres des risques de menaces pour les zones importantes pour les plantes en Guinée seront mis à disposition en ligne pour aider à éclairer les décisions politiques de conservation et la gestion sur le terrain.

Le projet soutiendra directement les objectifs africains 30x30 d'utiliser la meilleure science et les meilleures données pour la prise de décision, en améliorant considérablement les données disponibles sur les espèces végétales menacées de Guinée. Ces données seront utilisées par les partenaires, les agences gouvernementales et d'autres organisations pour accroître la sensibilisation aux espèces menacées et éclairer les décisions politiques pendant la durée du projet et au-delà. À la fin du projet, la capacité et la confiance de la Guinée dans l'identification des plantes et la gestion des menaces seront transformées.

## Description du projet

### Quels sont les objectifs directs (immédiats) du projet :

- Accès accru pour tous aux données de spécimens guinéens via le GBIF avec 6 000 dossiers de spécimens guinéens, y compris les données rapatriées, téléchargés d'ici la fin de l'année 1.
- Formation de 2 à 4 botanistes du HNG à l'identification des plantes et aux évaluations de la Liste rouge à Kew, ce qui a permis d'accroître les connaissances et la capacité d'évaluer et de décrire les espèces végétales nouvelles et menacées. Cela se traduira par l'évaluation de 40 nouvelles espèces pour la Liste rouge de l'UICN et la publication de cinq nouvelles espèces à la science par les botanistes guinéens d'ici la fin du projet.
- Meilleur accès et capacité à identifier, et donc à protéger, les espèces végétales menacées par toutes les parties prenantes avec la production d'un guide illustré des plantes menacées de Guinée d'ici la fin de l'année 3.
- Sensibilisation et accès accrus aux données sur les menaces dans les aires protégées et les zones à haute diversité végétale grâce à un registre centralisé des risques de menaces développé et accessible en ligne d'ici la fin de l'année 3, qui peut être utilisé pour influencer les décisions en matière de politique de conservation.

### Quelles sont les principales activités prévues dans ce projet et comment contribueront-elles à la réalisation des objectifs ?

1. Identification de spécimens guinéens sans nom (y compris les nouvelles espèces suspectes) par des Guinéens formés/supervisés par des experts en taxonomie au RBG Kew. Visites de renforcement des capacités à Kew pour 2 à 4 membres du personnel de l'Herbier National de Guinée (HNG) pour nommer les spécimens et décrire les nouvelles espèces à partir de ces identifications.

Au cours des 5-6 dernières années, il y a eu une augmentation du nombre d'expéditions à travers la Guinée et non des ressources pour identifier tous les spécimens au niveau de l'espèce. Cette activité donnerait à 2 à 4 membres du personnel de HNG la possibilité de visiter Kew pendant une période de huit semaines au cours des années 1 et 2 pour nommer des spécimens à l'aide d'une plus grande collection de référence avec l'aide de spécialistes, améliorant ainsi leurs compétences en matière d'identification et de taxonomie. Sept nouvelles espèces potentielles ont été signalées au cours de ces expéditions qui n'ont pas encore été identifiées, mais la description et la publication d'une nouvelle espèce en Guinée peuvent prendre un certain temps en raison d'un manque de capacité dans le pays. Les chercheurs invités apprendront à décrire de nouvelles espèces et à assembler une publication à soumettre à une revue telle que Kew Bulletin. Les données résultantes des spécimens nouvellement identifiés seront téléchargées sur le GBIF via le portail Guinée.

2. Rassemblement des données de spécimens commerciaux guinéens jusqu'ici indisponibles et géoréférencement des spécimens historiques de l'Herbier de Paris en ligne et des spécimens de Lisowski pour téléchargement sur le GBIF. De nombreux projets commerciaux en Guinée ont nécessité des études botaniques au fil des ans. Ces données ne sont pas toujours rendues publiques et ne sont donc pas disponibles pour être incluses dans la liste rouge ou pour les

décideurs. Cette activité vise à résoudre ce problème en négociant la publication d'ensembles de données provenant de travaux commerciaux antérieurs entrepris par les partenaires.

3. En utilisant les données nouvelles et existantes, liste rouge des espèces menacées non répertoriées, en accordant la priorité à celles qui courent le plus grand risque d'extinction mondiale.

Un examen initial de la flore guinéenne pour les espèces menacées pour la Liste rouge en 2016 a rejeté toutes les espèces qui étaient peu susceptibles d'être considérées comme VU, EN ou CR selon les critères de la Liste rouge de l'UICN. Cela excluait les espèces qui avaient déjà fait l'objet d'évaluations mais qui étaient obsolètes ou les espèces qui pourraient être quasi menacées, et toute nouvelle espèce qui a été décrite depuis. Un évaluateur de la Liste rouge guinéenne sera formé pour effectuer ces évaluations avec le soutien de l'Unité d'évaluation des plantes à Kew. Avec de nouveaux points de données disponibles grâce à la publication de données et au géoréférencement des spécimens historiques, 40 nouvelles évaluations ou réévaluations d'espèces menacées seront soumises à l'UICN.

4. Faciliter l'identification par les agents de terrain des espèces végétales inscrites sur la liste rouge de la Guinée grâce à la publication d'une copie papier/pdf. guide d'identification illustré en français.

Lors d'un récent cours de formation sur les techniques d'étude de la végétation organisé par Kew et HNG avec le service forestier et les organisations locales de conservation des plantes en Guinée forestière, il y a eu une demande pour plus d'informations sur les plantes menacées de Guinée afin que les personnes sur le terrain puissent facilement les identifier et ainsi enregistrer des données sur eux. Nous cherchons à répondre à cette demande par la rédaction d'un guide illustré d'identification des espèces menacées. Kew possède une collection d'images de haute qualité de certaines espèces menacées prises sur le terrain et des travaux de terrain supplémentaires seront entrepris pour cibler les espèces restantes en conjonction avec la collecte de données sur les menaces. Nous engagerons également les étudiants dans des travaux sur le terrain pour leur donner une formation complémentaire et la possibilité de recueillir des données pour leurs études. Dans le cadre de cette activité, nous organiserons un cours d'identification des plantes lié à la publication du guide en année 3 et un cours d'étude de la végétation en années 1 et 2 pour le personnel des forêts et des aires protégées car la capacité d'identification et d'étude des plantes est actuellement faible. . Un maximum de 20 personnes du gouvernement, des organisations partenaires et des universités locales seront invitées par cours (environ 60 à 80 personnes au total), ceci afin de garantir un ratio élèves-enseignant élevé pour une meilleure interaction. Le cours d'identification des plantes sera organisé à la fois à Nzérékoré et à Conakry, permettant à davantage de jeunes chercheurs des universités locales d'y assister. Des exemplaires du guide seront distribués aux organisations et bibliothèques concernées en Guinée pour le mettre à la disposition des personnes qui n'ont pas suivi le cours. Un téléchargement gratuit du livre sera également mis à disposition six mois après sa publication.

5. S'appuyer sur la méthodologie Threat Risk Register développée dans le cadre d'un projet financé par le CEPF 2021-2022 pour former les partenaires locaux (gouvernement et communautés) à la collecte et au suivi des données. Développer une plate-forme de stockage des données, accessible à tous les départements gouvernementaux guinéens concernés et pouvant être utilisée pour informer la gestion et la politique des aires protégées.

Dans le cadre de notre projet financé par le CEPF 2021-22, nous avons travaillé avec Guinée Ecologie et CFZ pour développer une méthode de collecte de données sur les menaces pesant sur les espèces végétales individuelles et la forêt en utilisant la hiérarchie des menaces de l'UICN. Nous voulions normaliser les données collectées et l'utilisation de la hiérarchie des menaces de l'UICN permet d'intégrer facilement les données dans les évaluations de la Liste rouge et est comparable entre les sites. Un formulaire a été développé à l'aide de la plateforme Kobo Toolbox, qui est open source, qui peut être facilement téléchargée et remplie sur une tablette ou un téléphone mobile. Le formulaire peut être utilisé hors ligne et les données téléchargées dans le cloud lorsqu'elles sont à portée de signal. Les agents de la ZFC qui ont été précédemment formés aux menaces et à la collecte de données aideront à former la prochaine cohorte pour 10 TIPA différents et à développer une méthodologie de surveillance. Les données brutes ne sont pas très conviviales, donc cette partie du projet envisagerait également de développer un format convivial pour les données sur une plate-forme à laquelle toutes les parties concernées pourraient avoir accès. 20-30 Le personnel du CFZ et de l'OGPNRF recevra une formation sur la manière de télécharger et de gérer les données et sur la manière d'en faire rapport. De plus, nous soutiendrons un étudiant à la maîtrise, Saran Oliano, pour utiliser les données existantes et collecter de nouvelles données à la réserve forestière de Kounoukan (également identifiée comme TIPA) pour faire une étude comparative, démontrant ainsi comment les données pourraient être utilisées.

**Expliquez comment les objectifs seront mesurés.**

**Objectif 1 :** Identification des spécimens guinéens sans nom (y compris les nouvelles espèces suspectes) ; Scientifiques guinéens capables d'identification taxonomique et de description d'espèces

Indicateur 1A : 800 spécimens non identifiés nommés par des botanistes guinéens de HNG avec le soutien/la formation d'experts taxonomiques de RBG Kew et téléchargés sur le GBIF par le point focal GBIF guinéen (Saidou Doumbouya).

Indicateur 1B : Cinq nouvelles espèces rares à la science soumises à des revues scientifiques avec des botanistes guinéens comme premiers auteurs.

**Objectif 2 :** Les registres de spécimens privés guinéens et les registres historiques géoréférencés sont rassemblés et accessibles à tous. Kew travaillera avec HNG et Guinée Ecologie pour y parvenir.

Indicateur 2 : 6 000 fiches nouvellement ajoutées au GBIF par le point focal guinéen (Saidou Doumbouya)

**Objectif 3 :** Évaluation de la liste rouge des espèces les plus menacées mais non inscrites sur la liste rouge/obsolète.

Indicateur 3 : 40 évaluations de la Liste rouge nouvelles ou mises à jour acceptées pour publication sur iucnredlist.org. La majorité rédigée en français par un évaluateur de la Liste rouge guinéenne.

**Objectif 4 :** Les agents de terrain guinéens sont capables de reconnaître les espèces végétales menacées.

Indicateur 4A : Publication d'un guide d'identification sur le terrain en version papier/électronique pour les usines de données du Rouge de Guinée

Indicateur 4B : 60 à 80 personnes formées sur trois ans dans le cadre de cours organisés par Kew et HNG sur l'identification des plantes et les techniques d'étude de la végétation.

**Objectif 5 :** La Guinée a la capacité de développer des registres des menaces pour les aires protégées et des registres existants accessibles à tous.

Indicateur 5A : 30 Guinéens formés à la collecte de données sur les menaces et à la constitution de registres ;

Indicateur 5B : Des registres des menaces pour 10 zones importantes pour les plantes seront élaborés et mis à disposition en ligne.

Le projet soutient le Pilier 4 du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 : 6.1 : Gestion durable des écosystèmes qui est aligné sur les objectifs de développement durable des Nations Unies démontrant que le gouvernement guinéen s'est engagé à conserver les écosystèmes terrestres. Il y a aussi un engagement à augmenter la superficie boisée du territoire et à réduire la proportion d'espèces menacées. Pour que cela se produise, le statut de ces espèces doit être compris. Le MEDD est chargé de veiller à ce que le gouvernement respecte ses engagements internationaux avec la CDB et contribue à l'élaboration du PNDES. Le nouveau PNDES n'a pas encore été publié, mais nous comprenons que la biodiversité et l'utilisation durable du capital naturel resteront un pilier. Par conséquent, ce projet permettra au gouvernement d'avoir un meilleur accès aux données pour remplir ses engagements internationaux.

Dans un contexte plus large, bon nombre de nos objectifs sont liés à l'objectif à long terme 2050 D "L'écart entre les moyens financiers et autres moyens de mise en œuvre disponibles et ceux nécessaires pour réaliser la Vision 2050 est comblé", en particulier l'étape D.2. « D'autres moyens adéquats, y compris le renforcement et le développement des capacités, la coopération technique et scientifique et le transfert de technologie pour mettre en œuvre le cadre à l'horizon 2030 sont disponibles et déployés ».

Nos objectifs 1, 2, 3 et 4 sont liés à l'objectif 3 de 2030. Si 30 % des zones terrestres et marines à l'échelle mondiale d'une importance particulière pour la biodiversité et ses contributions aux populations doivent être efficacement conservées, nous devons savoir où se trouvent ces zones et quelles espèces sont concernées. Les espèces végétales menacées déclenchent automatiquement le critère A de zone importante pour les plantes. Bien que 22 ZIP aient été reconnues en Guinée, il est probable que d'autres zones soient découvertes avec l'identification et la Liste rouge de nouvelles espèces. La disponibilité des données pour évaluer les espèces est vitale pour le processus.

Les objectifs 4 et 5 se rapportent à l'objectif 20 garantissant que « les connaissances pertinentes... guident la prise de décision pour la gestion efficace de la biodiversité, permettant le suivi et en promouvant la sensibilisation, l'éducation et la recherche ». Fournir du matériel, des outils et une formation au personnel sur le terrain qui gère les aires protégées et les zones à haute diversité végétale est essentiel pour eux afin d'identifier et de surveiller les espèces menacées ainsi que de transmettre les messages expliquant pourquoi elles sont importantes pour les communautés locales. La collecte de ces données et la Liste rouge des espèces contribueront également à l'intégration de ces données dans la planification et la politique qui correspond à l'objectif 14.

**Si votre projet implique la collecte ou la surveillance de données, décrivez votre plan d'échantillonnage :**

Un examen initial de la flore guinéenne pour les espèces menacées pour la Liste rouge en 2016 a rejeté toutes les espèces qui étaient peu susceptibles d'être considérées comme VU, EN ou CR selon les critères de la Liste rouge de l'UICN. Avec de nouveaux points de données disponibles grâce à la publication de données et au géoréférencement des spécimens historiques, cette activité cherchera à réévaluer les espèces menacées avec d'anciennes évaluations, à évaluer de nouvelles espèces et à revisiter les espèces qui sont tombées juste en dessous du seuil lors du dépistage initial en utilisant la Liste rouge de l'UICN. catégories et critères.

Dans le cadre de l'activité 5, les données sur les menaces seront capturées à l'aide de la méthodologie développée dans le cadre du projet financé par le CEPF 2021-22 (voir le document sur la méthodologie du registre des menaces [http://www.herbiiergee.org/uploads/2/6/3/0/26303479/threat\\_register\\_methodology.pdf](http://www.herbiiergee.org/uploads/2/6/3/0/26303479/threat_register_methodology.pdf)). Les données sont saisies à l'aide d'un formulaire sur l'application KoboCollect téléchargé sur un smartphone ou une tablette. Pour tenir compte du niveau de détail capturé avec la hiérarchie des menaces à trois niveaux de l'UICN, le registre des menaces a été développé sous forme de feuille de calcul Excel. Les niveaux ont été regroupés et peuvent être réduits pour réduire le nombre de lignes où des menaces spécifiques ne sont pas déclenchées. Il y a trois colonnes de classification, suivies de colonnes pour l'emplacement, les coordonnées, l'habitat, la description des activités. Les trois colonnes suivantes contiennent les scores de Perturbation (1 = faible à 4 = très élevé) et Période (1 = passé, 2 = futur, 3 = en cours), la troisième donnant un score global. Ceci est calculé en multipliant les scores de perturbation et de délai. La dernière colonne concerne les mesures d'atténuation, il peut s'agir de suggestions ou d'actions déjà en place. Les scores sont classés de bas à très élevé par incréments de trois et codés par couleur pour donner un statut RAG, c'est-à-dire qu'un score de section de 1 à 3 est faible et donc vert, alors qu'un score de section entre 10 et 12 serait très élevé et rouge foncé. Nous visons à automatiser au moins partiellement la génération de ce registre au cours du projet et à produire une base de données en ligne pour enregistrer toutes les menaces.

Il est suggéré que les activités avec un score de section faible nécessitent une certaine surveillance, les activités avec des scores de section moyens nécessitent un suivi et une certaine atténuation tandis que les activités dans les scores de section élevés et très élevés nécessitent des interventions de gestion. Par exemple, lorsque la collecte excessive de produits



forestiers non ligneux (PFNL) est enregistrée comme un risque moyen, les communautés locales pourraient être encouragées à mettre en place un quota de récolte et un comité local superviserait cela. Si le défrichement des forêts pour les camps de braconniers est enregistré comme un risque élevé, les écogardes seraient tenus de patrouiller plus fréquemment les zones et d'arrêter les braconniers illégaux.

La capture de ces données est la première étape, la surveillance de ces données est la deuxième étape du processus. Les agents du CFZ qui ont été formés lors de ce projet seront impliqués dans la formation de la prochaine cohorte et nous travaillerons avec eux pour faire le premier suivi des données collectées en novembre 2021 et mai 2022. Toutes les données sont géoréférencées et peuvent donc être revisitées. Les mises à jour des menaces seront enregistrées et ajoutées à la base de données pour voir s'il y a eu des changements et si des mesures d'atténuation sont nécessaires. Pour maintenir le suivi après la durée du projet, nous espérons relier le questionnaire KoboCollect au système SMART que les agents utilisent pour patrouiller. Cela leur permet de capturer ces données et d'effectuer une surveillance lors de patrouilles régulières plutôt que de sortir spécifiquement pour cette tâche.

### **Quel impact votre projet aurait-il sur les décisions ou la gestion de la conservation de la biodiversité ?**

La formation de 2 à 4 botanistes du HNG à l'identification des plantes et à la rédaction de descriptions de plantes pour de nouvelles espèces renforcera la capacité de l'herbier national car ces botanistes transmettront leurs compétences aux stagiaires à leur retour. Ils suivront également une formation avec les évaluateurs de la Liste rouge à Kew, ce qui renforcera la capacité de rédaction des évaluations de la Liste rouge pour les plantes guinéennes en français. Ces compétences font actuellement défaut en Guinée. On espère que l'évaluateur de la Liste rouge pourra ensuite passer la qualification de niveau supérieur pour pouvoir former d'autres personnes en Guinée. Les visites de formation à Kew donneront également aux botanistes de HNG une expérience de travail dans de plus grands herbiers et les différentes méthodes de gestion des spécimens qui peuvent être appliquées à HNG. Cette formation contribuera à transformer la capacité et la confiance de HNG à opérer de manière indépendante pour identifier et décrire de nouvelles espèces végétales et les mettre sur la liste rouge.

La mobilisation de milliers d'enregistrements géoréférencés vers le Système mondial d'information sur la biodiversité (GBIF) garantira qu'un plus grand nombre d'espèces rares de la Guinée pourront être inscrites sur la liste rouge et protégées. La disponibilité de ces informations améliorera également considérablement l'accès aux données pour les experts afin d'informer les décideurs.

La capacité des agents forestiers en matière d'identification des plantes et de gestion des menaces est actuellement faible. La formation à l'identification des plantes et l'accès à un livre sur les espèces végétales menacées se traduira par une augmentation des connaissances pour les individus et l'organisation dans son ensemble. L'alphabétisation au sein du service forestier n'est pas non plus à un niveau élevé. Cependant, nous prévoyons de former un minimum de 40 personnes du MEDD, des universités locales et des ONG locales de conservation sur 2 ans à l'identification des plantes, l'établissement de liens entre les ONG et le service forestier devrait

augmenter la synergie entre les organisations. Le cours se déroulera à la fois à Nzérékoré et à Conakry pour capter un large public.

Il y a eu une formation précédente sur la cartographie des menaces et la collecte de données, mais cette formation améliorée sur la façon de gérer et d'analyser les données augmentera la qualité des données capturées et permettra à l'équipe de former d'autres personnes sur la façon de collecter des données dans différentes usines importantes. Zones. Il leur permettra de surveiller et de présenter ces données aux autorités supérieures pour influencer les décisions politiques.

La poursuite du partenariat entre les organisations renforcera les liens et la confiance entre le gouvernement, les ONG et les institutions scientifiques. Avant le projet financé par l'Initiative Darwin de Kew en 2016, ce partenariat et cette confiance faisaient défaut principalement en raison d'un manque de compréhension de ce que chaque organisation faisait et si elle était capable de faire ce qu'elle prétendait faire. Grâce à nos efforts pour rassembler les partenaires et les parties prenantes à travers ce premier projet et les projets suivants, ces relations renforcent la confiance et la compréhension de la responsabilité collective qu'ils ont pour l'environnement guinéen. Le partage des données et des connaissances est plus ouvert entre les partenaires, facilitant une meilleure prise de décision.

**Raison d'être du projet :**

**(Décrivez la justification du projet et comment cela est étayé par les informations existantes et l'analyse des lacunes, et quel engagement avec les décideurs ou les décideurs est envisagé. Veuillez indiquer si les dirigeants ou les décideurs ont été consultés ou impliqués dans la conception de votre projet. Indiquez leur engagement, y compris comment seront-ils impliqués au cours du projet.)**

La Guinée est l'un des pays les plus riches en biodiversité d'Afrique de l'Ouest. Cela est dû en partie à sa topographie – la Guinée possède deux zones montagneuses, le Fouta Djallon central et, au sud-est, une extension sur les montagnes de Loma-Man, qui sont isolées depuis des milliers d'années et abritent par conséquent de nombreuses espèces végétales endémiques. Dès 1996, 96% de la forêt originelle de Guinée a été déclarée perdue et les fragments qui ont survécu disparaissent rapidement. Les habitats naturels et les espèces sont menacés par les menaces posées par l'exploitation minière à ciel ouvert, le défrichement de l'habitat pour l'agriculture, l'abattage d'arbres pour la production de charbon de bois ainsi que l'urbanisation et les incendies de forêt. La mauvaise gouvernance environnementale due au manque de données détaillées disponibles sur les menaces et le suivi entrave la gestion des aires protégées et des sites à forte diversité végétale. Actuellement, nous travaillons dans les régions maritimes et forestières de la Guinée où la biodiversité est élevée et où de nombreuses nouvelles espèces scientifiques ont été découvertes. La Guinée Maritime a le prolongement méridional du Fouta Djallon, des montagnes de grès aux microhabitats abritant des espèces endémiques intéressantes. La Guinée forestière possède la plus grande couverture de forêts de plaine et sous-montagnarde du pays, qui a été identifiée comme un habitat menacé (Couch, 2019). La diversité de ces forêts est élevée avec de nombreuses populations importantes d'espèces d'arbres menacées, mais la protection qui leur est accordée n'est pas bien gérée.

Nous travaillons avec les autorités locales et la population pour les sensibiliser à ces problèmes.

La capacité botanique en Guinée était faible jusqu'au début des années 2000, lorsqu'il y a eu un regain d'intérêt pour la collecte de plantes et la formation des botanistes. Auparavant, les étudiants et les jeunes chercheurs avaient du mal à progresser car les cours n'incluaient pas de travail de terrain en raison du vieillissement des professeurs et du manque de masters ou de doctorats. En conséquence, les connaissances botaniques en Guinée restent inférieures à celles des pays voisins, malgré une diversité botanique plus élevée. En 2012, l'Herbier national de Guinée a été autorisé à organiser un cours de maîtrise en biodiversité et développement durable, Kew étant invité à enseigner et à dispenser l'élément du cours sur le terrain. Cela a été initié pour remédier à ce manque d'expérience de la prochaine génération de chercheurs et encourager davantage de chercheurs en début de carrière à entreprendre des études doctorales pour pouvoir enseigner aux cohortes suivantes.

Jusqu'à ce que les espèces soient sur iucnredlist.org, elles ne sont pas acceptées comme priorités de protection par les gestionnaires des terres. Les plantes inscrites sur la liste rouge dépendent de données ponctuelles provenant de spécimens d'herbier, mais la plupart des données sur les spécimens coloniaux ne sont ni accessibles ni géoréférencées et de nombreux enregistrements récents de l'industrie minière ne sont pas disponibles. D'autres spécimens restent non identifiés, y compris de nouvelles espèces suspectes rares pour la science. Nous mobiliserons des milliers de ces documents pour le Global Biodiversity Information Facility (GBIF) et les intégrerons à la nouvelle liste rouge. Cela garantira qu'un plus grand nombre d'espèces rares de Guinée pourront être inscrites sur la liste rouge et protégées à l'aide d'un guide d'identification illustré des espèces végétales menacées, y compris les nouvelles espèces publiées.

En travaillant avec notre partenariat établi entre Kew, Herbier National de Guinée, Guinée Ecologie et les départements du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, nous nous appuyerons sur les travaux antérieurs réalisés et avons inclus des éléments suggérés par nos collègues. Le MEDD tient à améliorer l'accès aux données et aux rapports, à utiliser des données scientifiques solides comme base de prise de décision. Le point focal GBIF, M. Saidou Doumbouya a travaillé pour obtenir plus de données guinéennes sur le portail et souhaite que les opérations commerciales partagent leurs données sur la biodiversité. Il facilitera le téléchargement des nouvelles données via le portail Guinée GBIF. Le nouveau point focal CBD et directeur de l'OGPNRF, M. Aboubacar SAMOURA, a été approché pour un soutien et une assistance dans la présentation des données au gouvernement à utiliser dans les rapports pour leurs engagements internationaux. Le Centre Forestière Nzérékoré (CFZ) a récemment été impliqué en tant que partenaire dans notre projet financé par le CEPF 2021-22 et lors d'un récent cours de formation sur les techniques d'étude de la végétation organisé par Kew et HNG, a spécifiquement demandé plus d'informations sur les plantes menacées de Guinée afin que le personnel de terrain pourraient facilement les identifier et ainsi enregistrer des données à leur sujet. Ils souhaitent également continuer à développer le registre des risques de menace pour les TIPA en Guinée forestière et comment ces données peuvent être analysées et utilisées efficacement. Nous continuerons à former le personnel local à la collecte de données et à la surveillance des menaces ainsi qu'à l'identification et à l'étude des plantes. Nous entretenons de bonnes relations avec la sous-directrice de l'OGPNRF, Mme Watta

Camara, précédemment directrice du CFZ. Nous avons récemment travaillé ensemble pour fournir des plans d'action de conservation des plantes à inclure dans les nouveaux plans de gestion des forêts classées du mont Béro et de Diécké. Le personnel de l'OGPNRF sera inclus dans la formation à la collecte de données sur les menaces et à l'identification des plantes pour les TIPA. Ils seront également impliqués avec CFZ dans l'analyse des données et le développement d'une plateforme pour les rendre accessibles.

Un atelier à la fin du projet réunira tous les partenaires et intervenants, y compris ceux des autres ministères, pour présenter les résultats et comment ils peuvent accéder aux produits et aux données recueillies dans le cadre des différentes activités du projet.

**Quelles sont les étapes clés du projet (liste avec date d'achèvement prévue) :**

1. Première visite à Kew par le personnel de HNG et 150 spécimens identifiés – juin 2023
2. Dépistage des espèces menacées et liste candidate des espèces à évaluer terminées – septembre 2023
3. 15 Guinéens formés à la collecte de données sur les menaces et à l'assemblage de registres - septembre 2023
4. Données téléchargées sur GBIF – d'ici fin mars 2024
5. Cinq premières évaluations de la Liste rouge soumises pour examen – d'ici fin mars 2024
6. Premier article soumis par des Guinéens – Mars 2024
7. Deuxième visite à Kew par le personnel de HNG et 300 spécimens identifiés - d'ici fin septembre 2024
8. 40 à 60 membres du personnel de HNG, OGPNR, CNSOE, DNFF, CEGENS, CFZ et ONG reçoivent une formation sur les techniques d'étude de la végétation - septembre 2024
9. 15 Guinéens formés à la collecte de données sur les menaces et à l'assemblage de registres - septembre 2024
10. Travail de terrain pour photographier les espèces et recueillir des données terminé – décembre 2024
11. 20 à 40 membres du personnel de HNG, OGPR, COSIE, DNEF, HNG, CEGENS, CFZ et ONG reçoivent une formation sur l'identification des plantes - septembre 2025
12. Document final soumis par les Guinéens – Décembre 2025
13. Publication du guide de terrain illustré – Mars 2026
14. Base de données en ligne développée et disponible en ligne – Mars 2026

## clés : résumé détaillé (pour chaque note, ce qui suit dans un tableau :

Objectif	Activité	La description	Impact attendu	Date de début	Date de fin
Accès accru pour tous aux données de spécimens guinéens via le GBIF avec 6 000 dossiers de spécimens guinéens, y compris les données rapatriées, téléchargés d'ici la fin de l'année 1.	1 . Visites de renforcement des capacités à Kew pour le personnel de l'Herbier National de Guinée (HNG) afin de nommer les spécimens et de décrire les nouvelles espèces à partir de ces identifications.	Deux visites de 2 à 4 membres du personnel de HNG de huit semaines en Y1 et Y2 à RBG Kew pour identifier des spécimens guinéens sans nom (y compris de nouvelles espèces suspectées).	800 spécimens non identifiés nommés par des botanistes guinéens avec le soutien/la formation d'experts taxonomiques RBG Kew et téléchargés sur GBIF	09/06/23	31/10/25
		Formation de 2 à 4 membres du personnel de HNG avec des experts à Kew sur la manière de décrire et de publier de nouvelles espèces pour la science.	Cinq nouvelles espèces rares à la science soumises à des revues scientifiques par des Guinéens  Connaissances et capacités accrues pour évaluer et décrire les espèces végétales nouvelles et menacées.	09/06/23	31/03/26
	2. Rassemblement des données de spécimens guinéens jusqu'ici indisponibles pour les télécharger sur le GBIF.	Négociation pour publier les données sur la biodiversité des projets commerciaux passés en Guinée. Géoréférencement des données de spécimens historiques disponibles à partir de sources en ligne.	6 000 enregistrements nouvellement ajoutés au GBIF	01/04/2023	30/03/24

<p>Formation des botanistes du HNG à l'identification des plantes et aux évaluations de la Liste rouge</p>	<p>En utilisant les données nouvelles et existantes, la Liste rouge a menacé les espèces non répertoriées, en donnant la priorité à celles qui courent le plus grand risque d'extinction mondiale.</p>	<p>Examen de la base de données sur la flore guinéenne pour identifier les espèces susceptibles d'être menacées ou devant être réévaluées.</p>	<p>40 évaluations de la Liste rouge nouvelles ou mises à jour acceptées pour publication sur iucnredlist.org.</p>	<p>01/04/23</p>	<p>31/08/23</p>
<p>Meilleur accès et capacité à identifier, et donc à protéger, les espèces végétales menacées par toutes les parties prenantes avec la production d'un guide illustré des plantes menacées de Guinée d'ici la fin de l'année 3.</p>	<p>Permettre une identification facile par les agents de terrain des espèces végétales de la liste rouge de la Guinée grâce à la publication de copie papier/pdf. guide d'identification illustré.</p>	<p>Rassemblement et publication d'un guide illustré des plantes menacées de Guinée. c. 60-80 Le personnel de la HNG, de l'OGPR, du COSIE, de la DNEF, de la HNG, du CEGENS, du CFZ et des ONG reçoit une formation sur l'identification des plantes et les techniques d'étude de la végétation.</p>	<p>Les enquêteurs guinéens ont pu reconnaître les espèces végétales menacées.</p>	<p>01/04/23</p>	<p>31/03/25</p>
		<p>Évaluations et réévaluations des espèces menacées réalisées par le personnel guinéen et examinées par WAPRLA.</p>	<p>40 évaluations de la Liste rouge nouvelles ou mises à jour acceptées pour publication sur iucnredlist.org.</p>	<p>31/08/23</p>	<p>31/03/24</p>

<p>Sensibilisation et accès accrues aux données sur les menaces dans les aires protégées et les zones à haute diversité végétale grâce à un registre centralisé des risques de menaces développé et accessible en ligne</p>	<p>S'appuyer sur la méthodologie Threat Risk Register développée dans le cadre d'un projet financé par le CEPF 2021-22 pour former les partenaires locaux (gouvernement et communautés) à la collecte et au suivi des données.</p>	<p>30 Guinéens formés à la collecte de données sur les menaces et à la constitution de registres.</p>	<p>10 registres des menaces pour les zones importantes pour les plantes élaborés et mis à disposition en ligne.</p>	<p>01/04/23</p>	<p>31/12/25</p>
<p>d'ici la fin de l'année 3, qui peut être utilisé pour influencer les décisions en matière de politique de conservation.</p>	<p>Développer une plateforme de stockage des données, accessible à tous les départements gouvernementaux guinéens concernés et pouvant être utilisée pour informer la gestion et la politique des aires protégées.</p>	<p>Plate-forme en ligne pour le stockage et l'analyse des données développées</p>	<p>La Guinée a la capacité de développer des registres des menaces pour les aires protégées et des registres existants accessibles à tous.</p>	<p>01/04/23</p>	<p>31/03/26</p>

Période des activités (c'est-à-dire janvier 2022 - juin 2023) avril 2023 - mars 2026

**Quels sont les risques potentiels pour la réussite du projet :**

- La Guinée devient politiquement instable, la réduction de la pauvreté liée à l'exploitation durable des ressources naturelles n'étant plus une priorité gouvernementale.
- Le ministère de l'Environnement du gouvernement guinéen annule son engagement déclaré de traiter les ZIP comme des aires protégées.
- Le solide partenariat de collaboration actuel (10 ans) entre les partenaires scientifiques basés au Royaume-Uni et dans le pays s'effondre.
- Les chercheurs guinéens ne peuvent pas obtenir de visas pour une visite de recherche à Kew.
- Il y a une pandémie ou une épidémie d'autres maladies qui pourraient empêcher le projet de se dérouler comme prévu.

**Pour ces risques, quelles mesures d'atténuation proposez-vous ?**

Malheureusement, nous ne pouvons pas faire grand-chose pour minimiser les bouleversements politiques. Cependant, le gouvernement est actuellement stable. Nous continuerons à maintenir le dialogue avec le ministère de l'environnement et du développement durable par le biais de nos partenaires et de réunions dans le pays. La PI, Charlotte Couch, passe 4 à 6 mois par an en Guinée et a noué de bonnes relations de travail avec les responsables et entretient nos partenariats de collaboration. L'Herbier National de Guinée a atteint une bonne réputation au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de l'Innovation Scientifique et est bien soutenu ; ils aideront à obtenir des visas pour que le personnel de HNG visite Kew. Certains membres du personnel de HNG ont déjà visité Kew, donc l'obtention d'un visa devrait être plus facile pour eux, bien que nous commencions ce processus tôt dans le projet pour permettre tout retard dans le processus.

Kew est également bien soutenu par l'ambassade du Royaume-Uni en Guinée qui défendra nos projets auprès du gouvernement si nécessaire.

Kew a mis en place des protocoles pour atténuer les risques de Covid-19. Cependant, en cas de nouvelle pandémie ou d'épidémie d'une autre maladie, Kew suivra tous les conseils du gouvernement britannique et guinéen, comme il l'a fait tout au long de la pandémie de Covid-19. Si des restrictions sont introduites et que les activités doivent être temporairement suspendues, nous continuerons à entretenir des relations avec nos partenaires pour faire avancer le projet autant que possible et réduire les retards au minimum.

**Quels sont les livrables du projet ? (c.-à-d. produits de données, outils de données, infrastructure, etc.) et pourquoi sont-ils importants)**

- Registres des menaces/risques pour 10 TIPA disponibles en ligne pour mise à jour et téléchargement. Ces registres permettront au personnel protégeant ces zones de surveiller les menaces pesant sur la forêt et les espèces individuelles. Les données seront disponibles pour toutes les parties qui ont besoin d'y accéder pour la politique et la prise de décision. Les registres seront accessibles au public pour aider à la liste rouge.



- Les évaluations de la Liste rouge seront publiées en ligne et les informations incorporées dans la documentation, par exemple le livre sur les plantes menacées de Guinée et la planification des actions de conservation. Tout nouveau projet de développement doit faire l'objet d'une étude d'impact social et environnemental. Si l'information n'est pas publiée, elle ne sera pas incorporée dans la documentation. Si la législation PS6 de la Société financière internationale (IFC) est suivie, qui reconnaît que la protection et la conservation de la biodiversité, le maintien des services écosystémiques et la gestion adéquate des ressources naturelles vivantes sont fondamentaux pour le développement durable, les évaluations de la Liste rouge de l'UICN doivent être prises en compte.

**Pour tous les ensembles de données et outils de données : 1. Votre institution s'engagera-t-elle à pratiquer l'accès ouvert à 100 % et l'open source ? Voir le formulaire de déclaration Open Access dans la section Documents. OUI**

**2. Les données seront-elles publiées sur le GBIF ou sur une autre plateforme de données open source régionale/nationale ? Sur quelles plateformes de données les données seront-elles rendues accessibles ? Fournir le lien :**

Tous les spécimens de données cités ci-dessus seront téléchargés sur le GBIF via le portail Guinée et seront donc accessibles à tous les acteurs et décideurs locaux.

Les évaluations de la Liste rouge seront soumises via le portail du Système d'information sur les espèces (SIS) à l'UICN et publiées sur [www.iucnredlist.org](http://www.iucnredlist.org).

Le guide illustré des plantes menacées de Guinée sera publié en version papier et sera disponible en ligne sous forme de pdf à télécharger gratuitement à partir du Kew Repository dans les six mois suivant la fin du projet. Toutes les publications découlant du projet seront co-écrites par des partenaires et publiées dans des revues open source.

Toute la documentation et les rapports seront mis à disposition via une page dédiée sur le site Web de l'Herbier National de Guinée : [www.herbierguinee.org](http://www.herbierguinee.org).

La collecte de données pour le registre des risques de menaces est effectuée via KoBoCollect, une plate-forme de collecte de données en libre accès. Les données brutes collectées seront mises à la disposition de toutes les parties prenantes concernées en ligne via un système de gestion des données basé sur le cloud en libre accès pour la cartographie et la surveillance. Nous développerons une méthode pour interpréter facilement les données brutes dans un format convivial qui sera mis à disposition en ligne, par exemple via une plateforme Google.

**Comment les résultats et les impacts du projet seront-ils maintenus à la fin du financement du JRS ?**

L'Herbier National de Guinée bénéficiera de la formation du personnel à l'identification des spécimens, à la description des nouvelles espèces et à la Liste Rouge leur permettant de poursuivre ce travail. La publication de données d'échantillons via HNG sur le portail GBIF augmentera également le statut de l'organisation au niveau international et national au sein du gouvernement. La capacité sera également renforcée au sein de HNG pour dispenser des cours sur les techniques d'étude de la végétation et l'identification des plantes.

Le ministère de l'Environnement et du Développement durable bénéficiera d'un meilleur accès aux données sur les plantes pour l'élaboration des politiques, par exemple la mise à jour du plan d'action national pour la biodiversité. Le Centre Forestière Nzérékoré et l'Office Guinéen des Parcs et Réserves de Faune bénéficieront d'un renforcement des capacités de leur personnel et d'un accès à des données à jour pour prendre des décisions pour la conservation sur le terrain dans les aires protégées ainsi que d'être en mesure de fournir une analyse des données pour les décideurs.

Le Guide illustré des plantes menacées de Guinée bénéficiera à de nombreuses organisations, commerciales et à but non lucratif, travaillant dans le pays pour accroître la sensibilisation et l'identification des plantes menacées et éclairer leurs propres décisions en matière de planification et de politique.

## Budget

Article	La description	Année 1 (\$)	Année 2 (\$)	Année 3 (\$)	Totale (\$)	Autre financement (\$)	Total demandé au JRS (\$)
Les salaires	Charlotte Canapé <sup>1</sup>	9 374	23 174	23 869	56 417	-	56 417
	Dr Sékou Magassouba <sup>2</sup>	1 570	1 791	2 149	5 510	-	5 510
	Faya Julien Simbiano <sup>3</sup>	6 288	6 917	7 608	20 813	-	20 813
	Tokpa Seny Doré <sup>4</sup>	4 491	4 941	5 435	14 867	-	14 867
Équipement de recherche	Matériel informatique, smartphones/tablettes, logiciels, stockage de données <sup>5</sup>	8 422	-	-	8 422	-	8 422
	Équipement de terrain <sup>6</sup>	2 495	-	-	2 495	-	2 495
Informatique et communications	Données & communications <sup>7</sup>	1 248	1 248	1 248	3 744	1 872	1 872
	Développement de la base de données sur les menaces <sup>8</sup>	3 743	3 743	3 743	11 229	-	11 229
Renforcement des capacités, formation et ateliers	Saïdou Doumbouya <sup>9</sup>	261	261	264	786	-	786
	Aboubacar SAMOURA <sup>10</sup>	261	261	264	786	-	786
	2 x Assistant compilateur de données <sup>11</sup>	3 593	3 952	4 348	11 893	-	11 893
	Ateliers sur le registre des menaces <sup>12</sup>	3 743	3 743	4 990	12 476	-	12 476
	Cours sur les techniques d'identification des plantes et l'étude de la végétation <sup>13</sup>	5 614	11 229	11 229	28 072	-	28 072
	Atelier/conférence de fin de projet <sup>14</sup>	-	-	6 238	6 238	-	6 238
Déplacements pour ateliers, conférences, travaux de terrain	Voyage sur le terrain et séjour <sup>15</sup>	6 862	6 862	5 614	19 338	-	19 338
	Voyages internationaux et visas <sup>16</sup>	11 229	11 478	2 870	25 577	-	25 577
	Transports locaux <sup>17</sup>	3 743	3 743	3 743	11 229	-	11 229
Édition	Publication & diffusion <sup>18</sup>	1 248	4 367	14 971	20 586	-	20 586
<b>Total</b>		<b>74 185</b>	<b>87 710</b>	<b>98 583</b>	<b>260 478</b>	-	<b>258 606</b>
Frais d'administration	Frais administratifs <sup>19</sup>	7 159	7 159	7 159	21 477	5 362	16 115
<b>Coût total du projet (\$)</b>		<b>81 344</b>	<b>94 869</b>	<b>105 742</b>	<b>281 955</b>	-	-

Total des autres financements (\$)	2 411	2 411	2 412	-	7 234	-
Total demandé au JRS (\$)	78 933	92 458	103 330	-	-	274 721